



Frédéric SANCHEZ
Secrétaire Général
de la CGT métallurgie

Cher(e) camarade,

Je m'adresse aujourd'hui à toi, car **la situation économique et sociale** à laquelle nous sommes et allons être confrontés, dans les prochains jours et prochaines semaines, **va nécessiter l'implication et l'engagement de chaque syndiqué CGT** pour construire et développer un véritable rapport de forces à la hauteur des enjeux sociétaux qui nous sont posés.

Le principe du statut des cheminots est attaqué car il est un obstacle, pour les firmes transnationales dans lesquelles les salariés sont devenus de simples variables d'ajustement dans la course au taux de profit maximum. De la même manière **le patronat de la Métallurgie s'attaque à nos conventions collectives territoriales et nationales** qui régissent le statut des métallurgistes.

Dans toutes nos entreprises, nous devons faire mesurer les dangers des reculs que veut nous imposer l'UIMM. Sur chaque lieu de travail, il est de notre responsabilité d'informer les salariés sur les dangers du projet patronal et porter à la connaissance du plus grand nombre notre projet de Convention Collective Nationale, outil assurant le progrès social pour l'ensemble des salariés de notre branche, de l'ouvrier au cadre. **Personne n'est à l'abri de ces reculs sociaux, y compris les salariés des groupes ou entreprises bénéficiant de garanties supérieures à la Convention Collective**, dans la mesure où ces acquis ont été obtenus à partir des repères des Conventions collectives existantes.

C'est dans ce sens, que **nous souhaitons débattre et agir de manière collective** pour rassembler, mobiliser, élever le niveau du rapport de forces pour imposer d'autres choix et proposer de véritables alternatives au 1.4 million de salariés de notre branche.

Nous avons toi et moi ainsi que les 60 000 syndiqués de notre Fédération **un rôle majeur**

et une responsabilité importante dans la construction de cette mobilisation et de ce rapport de forces.

Notre semaine de déploiement du 12 au 16 mars dernier, avec un temps fort le 15 mars, nous a permis de mesurer une amélioration dans la prise en compte de la négociation autour de nos garanties collectives en lien avec la défense, le développement de l'emploi et de nos industries. Mais, entre nous soyons honnêtes, **il reste encore beaucoup de camarades à convaincre** de l'utilité de l'action collective afin de peser de manière encore plus importante sur la négociation en cours.

Nous avons, plus que jamais, besoin de donner plus de force et d'efficacité à l'intervention syndicale. **Les luttes qui se développent** depuis le début de l'année dans un certain nombre d'entreprises de la Métallurgie **avec**, dans de nombreux cas, **des victoires revendicatives significatives**, sont autant de points d'appui qui peuvent aider à l'élargissement du rapport de forces.

Dans ce contexte d'effervescence sociale, le renforcement de notre organisation reste un enjeu majeur. **Les 1027 nouveaux syndiqués qui nous ont rejoints**, tout au long de notre campagne de syndicalisation du mois de mars, et la création de 30 bases nouvelles dans la même période constituent des éléments de confiance qui doivent nous pousser à poursuivre dans cette dynamique.

La journée interprofessionnelle de grèves et de mobilisations du 19 avril prochain sera une nouvelle étape dans notre processus de mobilisation, **aucun syndiqué de la métallurgie CGT ne devra manquer à l'appel** pour porter notre projet de Convention Collective Nationale de haut niveau pour tous les salariés de la Métallurgie.

En 2018, année des 50 ans de mai 68, mobilisons-nous tous ensemble pour gagner de nouvelles conquêtes sociales.